



## TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE	
Structure/Organisation	<p>Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance et des seniors. Unité de Gestion du Programme de Promotion de l'Egalité Femmes-Hommes en Tunisie Avec l'appui de l'UNFPA et l'UE</p>
Sujet de la consultation	<p>Révision de la stratégie nationale de lutte contre e lutte contre les violences faites aux femmes à travers le cycle de vie.</p>
Contexte	<p>Depuis l'adoption de la stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes en 2008 et sa révision en 2012, le cadre juridique tunisien n'a cessé d'évoluer dans une optique de la consécration des droits de l'homme, et notamment dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes en prenant en compte les recommandations de cette stratégie nationale.</p> <p>En effet la constitution de la république tunisienne de 2014, dans différents articles mettent à la charge de l'Etat les obligations de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• prendre les mesures nécessaires pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (art 46)</li><li>• garantir l'égalité des chances entre femmes et hommes (art 21,46)</li><li>• protéger la dignité de la personne et de son intégrité physique (art 23)</li></ul> <p>En application de l'article 46 précité, la loi organique n°2017-58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes a été adoptée en définissant les différents types de violence et en adoptant une approche intégrale dans cette lutte contre les violences qui traite ce phénomène en allant de la prévention, la protection, les poursuites à la prise en charge.</p> <p>De ce fait, le contenu de la nouvelle version de stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes à travers le cycle de vie adoptée en 2012 en partenariat entre le ministère des affaires de la femme et de la famille et l'UNFPA , devra faire l'objet d'une révision en vue d'assimiler les changements juridiques qui ont eu lieu ainsi que les différentes actions menées dans cette optique, et ce afin de redéfinir ses nouvelles priorités pour s'orienter plus sur les moyens de sa mise en œuvre , d'atteindre un degré satisfaisant d'efficience ainsi que les prochaines étapes notamment relative à la lutte contre les dispositions discriminatoires .</p> <p>Pour cela, <b>le PPEFH prévoit de lancer une consultation en vue de recruter un consultant national pour la révision de la stratégie nationale de lutte</b></p>

	<b>contre e lutte contre les violences faites aux femmes à travers le cycle de vie</b>
Résultat attendu	Une nouvelle version de la stratégie nationale de lutte contre e lutte contre les violences faites aux femmes à travers le cycle de vie qui prend en compte les nouvelles dispositions d'ordre juridique et l'état d'avancement de la réalisation des recommandations de l'actuelle version de la stratégie ainsi que les différents programmes en cours pour lutter contre les violences à l'égard des femmes.
Tâches et responsabilités	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Elaborer et présenter l'approche préconisée pour développer la stratégie ;</li> <li>2- Faire valider l'approche par le MFFE, l'UNFPA et l'UE ;</li> <li>3- Mener des entretiens avec les responsables au MFFE (la ministre, cabinet de la ministre, direction de la femme, direction de la famille, l'UGP Programme Egalité femmes-hommes);</li> <li>4- Mener des entretiens avec des acteurs externes aux niveaux: central et régional : Ministères, des parlementaires, médias, société civile, etc.)</li> <li>5- Rédiger et présenter la stratégie à l'équipe du MFFE et ses partenaires</li> </ol>
Période et conditions de la consultation	40 jours de travail de la période du 30 avril au 30 juin 2018
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> <li>* une note méthodologique sur l'approche préconisée pour la révision de la stratégie</li> <li>* outils des entretiens</li> <li>* rapport des entretiens</li> <li>* une version mis à jour de la stratégie à la lumière des nouvelles dispositions d'ordre juridiques en deux langues arabe et français</li> </ul>
Suivi / monitoring	La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes du PPEFH, du MFFE, de l'UNFPA et l'UE en charge du projet de lutte contre les discriminations et VFG.
Qualifications / Expérience	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme en droit, sciences sociale ou autre discipline pertinente</li> <li>- Connaissances approfondie des droits humains fondamentaux, de l'arsenal juridique tunisien en matière de violences faites aux femmes</li> <li>- Expérience confirmée en analyse approfondies et conception et formulation de stratégies, de politiques sectorielles, à élaborer des propositions et des solutions</li> <li>- Des qualités de leadership, d'animation et de coordination des travaux de diverses sources</li> <li>- Connaissance approfondie, notamment en termes de développement, d'organisations gouvernementales et non gouvernementale et de lutte contre les violences faites aux femmes</li> <li>- Maitrise des langues française et arabe à l'écrit comme à l'oral</li> </ul>

Soumission de candidature	<p>Les dossiers de candidature CV détaillé et actualisé et note méthodologique doivent être envoyés uniquement par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:uggp.office@moussawat.tn">uggp.office@moussawat.tn</a>. Portant la mention « Actualisation de la Stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes »</p> <p><b>Date limite pour la soumission des candidatures :26 avril 2018 à 18h.</b></p>
---------------------------	---